Madame la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Sénateur, Président de la commission des lois, Cher Philippe Bas,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Madame la Présidente de la Région, Chère Christelle,

Monsieur le Président du Conseil départemental, Cher Dominique,

Mesdames et Messieurs les élus, très chers collègues,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je voudrais, tout d'abord, et avant de revenir brièvement sur les points saillants et les idées fortes qui ont été au centre de nos échanges lors de cette table ronde, vous remercier, Madame la Ministre, pour votre présence ce matin, à Sablé, à l'occasion de notre congrès.

Vous adresser nos félicitations pour votre nomination récente à la tête d'un grand ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales.

Qui a le mérite de la lisibilité et de la clarté.

Et vous dire que nous sommes honorés et ravis de vous accueillir ce matin ;

D'abord parce qu'il s'agit de votre premier déplacement officiel devant un rassemblement d'élus locaux depuis votre nomination,

Parce-que vous aviez déjà participé aux travaux de notre assemblée, lors de notre congrès en 2014, en tant que vice-présidente de l'AMF chargée de l'intercommunalité, et que vous connaissez notre département en tant qu'élue voisin du Loir et Cher.

Ravis enfin de vous recevoir car, vous le savez, à un moment où les relations sont pour le moins crispées entre les élus, les associations d'élus et l'Exécutif, il faut tenter de recréer des ponts.

Et je veux voir dans votre présence devant nous, ce matin, une volonté de dialogue avec les élus locaux.

Votre très bonne connaissance des collectivités, votre capacité d'écoute et votre implication forte dans les dossiers sont objectivement des atouts pour réussir.

Merci, Madame la Ministre, d'avoir choisi la Sarthe pour vous exprimer dans vos nouvelles fonctions, nous serons très attentifs à votre intervention.

Je voudrais également remercier l'ensemble des collègues qui ont accepté de participer à la table ronde,

Remercier très sincèrement Philippe Bas, d'avoir accepté notre invitation et d'avoir avec la finesse, l'énergie et la conviction qui le caractérisent, participé à cet échange. Je lui laisserai la parole dans quelques instants pour qu'il nous livre la conclusion qu'il en tire.

Remercier enfin nos animateurs, Eric de Grandmaison et Serge Danilo, qui ont accepté de jouer le jeu et d'animer (de contrôler) ce débat,

Un débat qui aurait mérité d'être plus long parce que le sujet et les questions qu'il ouvre sont aussi vastes que passionnants.

Je voudrais, très rapidement, revenir sur quelques sujets/enjeux qui, je le crois, sont centraux dans les échanges que nous avons eus.

- Le premier concerne les évolutions législatives récentes et notamment la loi NOTRE.
  Nous le voyons bien au fil de nos échanges, mais surtout dans la vie quotidienne de nos collectivités, il sera impératif de réfléchir à un toilettage de ce texte, notamment pour redonner de la souplesse et des possibilités d'aménagements.
  Il faut permettre, dans certains cas, un aménagement du périmètre des intercommunalités à l'initiative des élus, en lien avec le Préfet, quand, de manière objective, le fonctionnement connaît des difficultés, et nous avons maintenant un recul objectif, XX ans après la mise en œuvre des nouveaux périmètres, pour apprécier ces situations.

- Le second sujet, lié au premier, c'est l'enjeu de l'intercommunalité et du lien avec les communes.
  Là aussi, il n'y a pas de modèle unique ou uniforme, nous le voyons bien en Sarthe.
  La réalité, c'est la diversité et l'hétérogénéité des situations.
  Certaines intercommunalités s'appuient sur des communes fortes, d'autres sont à la fois plus étendues et plus rurales, certaines comptent 15 communes quand d'autres en regroupent 50.
  Et ces situations, diverses, posent des questions : comment faire vire le principe de subsidiarité, comment donner aux communes les moyens d'exercer pleinement les services en proximité, comment assurer la pleine participation des maires aux instances de décision.
  Il faut, je le crois, trouver le moyen de renforcer ce principe de subsidiarité, qui conjugue le mieux proximité et efficacité au service des habitants.

- Troisième enjeu : celui des finances.

Nous le voyons bien, plus de 15 ans après ces grandes ambitions décentralisatrices, nous sommes en réalité arrivé bien loin du texte de l'article 72-2 de la constitution qui dispose que « les ressources propres des collectivités territoriales représentent, une part déterminante de l'ensemble de leurs ressources ».

Aujourd'hui, entre les réductions successives de dotations et le changement continu de nature des ressources, c'est à la fois moins de lien avec le territoire, et moins d'autonomie dans les ressources pour les collectivités.

Il est, là aussi, nécessaire de retrouver une fiscalité rénovée et dynamique pour les collectivités, qui préserve ce lien entre le citoyen contribuable, son lieu de vie et la collectivité.

C'est une nécessité parce que le manque d'autonomie financière des collectivités que j'évoquais à l'instant, pose une autre question : celle de la libre administration des collectivités locales qui est, de fait, battu en brèche.

- Enfin, un mot sur le statut de l'élu, et le malaise, le blues des maires dont on a beaucoup entendu parler ces derniers mois.

  C'est un sujet très important.

  C'est important parce que, le statut, c'est d'abord une reconnaissance.

  C'est une forme de garantie, et ne pas reconnaître le rôle et la place des élus locaux, c'est quelque part ne pas leur témoigner une forme de confiance dont ils ont besoin.

Aujourd'hui, et les enquêtes le montrent, beaucoup d'élus et notamment des maires, ne se sentent plus reconnus dans la difficulté de leur mission alors qu'ils sont confrontés à des difficultés, des complexités, des technicités croissantes, qu'ils sont en première ligne devant les citoyens.
Le statut, ce n'est pas seulement l'indemnité, le statut c'est d'abord la formation, la reconversion professionnelle, la couverture et la protection sociale, la compatibilité avec la vie professionnelle ou familiale…
Et donc, il y a des améliorations à apporter à ce statut, qui sont simples, pas forcément coûteuses, pour une meilleure reconnaissance, pour redonner un lien de confiance aux élus et pour redonner l'envie de l'engagement, avant les prochaines échéances municipales.

Voilà les quelques points que je retiens de nos échanges ce matin.

Vous le voyez Madame la Ministre, nous demandons très simplement à l'Etat d'écouter les territoires et ses élus locaux.

Nous voulons travailler avec l'Etat,

Nous le faisons d'ailleurs quotidiennement et je voudrais devant vous, Madame la Ministre, saluer le travail de notre préfet qui incarne ce visage de l'Etat que nous aimons,

Celui qui conseille, qui soutient, qui oriente, qui corrige quand il le faut, mais qui toujours accompagne les élus dans leurs missions, c'est l'Etat partenaire.

Nous vivons aujourd'hui avec trop d'injonctions, de verticalité, de centralité, de rigidité,….

Alors que nous demandons un dialogue, constructif, équilibré, une association aux politiques qui concernent nos territoires.

Nous appelons en vérité de nos vœux, ce pacte girondin annoncé par le Président en juillet 2017, mais qui est resté lettre morte depuis,

Nous appelons, alors que la Constitution prévoit une organisation décentralisée de la République, mais que notre Pays demeure le grand Pays Européen le plus centralisé, un acte III de la décentralisation.

Un acte 3 qui serait d'abord celui de la Liberté et des libertés locales.

Madame la Ministre, le remaniement ministériel que nous avons vécu cette semaine nous donne un peu d'espoir.

Votre ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, renforcé par un ministre chargé des collectivités territoriales et un ministre en charge de la ville et du logement, semble vouloir marquer la considération que l'exécutif porte aux élus locaux et une plus grande volonté d'écoute de la part du gouvernement.

Nous comptons sur votre soutien pour faire entendre la voix des communes et de nos territoires.

Voilà, chers collègues, les quelques mots que je voulais vous dire à l'issue de notre table ronde, et je cède maintenant la parole à notre invité Philippe Bas, après quoi je vous inviterai, Madame la Ministre, à conclure nos travaux et notre matinée.